



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 février 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 17 Février 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 3 Mars 1997

Convention entre la Ville de Niort et l'Association Musique en Vie

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU,
M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU,
Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY,
M. Gérard NEBAS, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS,
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
Mme Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT,
Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE,
M. Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN,
Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusées :

Conseillers :

Mme Annie COUTUREAU, Mme Christiane ROUSSELLE

Madame Nadine PINSON, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

L'Association "Musique en Vie", qui depuis deux ans a modernisé ses statuts, propose au public niortais des programmes de diffusion musicale basés sur la découverte et la création.

Son ambition déclarée dans les statuts est de rechercher des partenariats pour élargir l'audience de la musique à Niort auprès du tout public et des jeunes.

C'est dans ce cadre que la Ville de Niort et l'Association ont souhaité développer un processus de partenariat incluant un contrat d'objectifs vis à vis des quartiers et des publics en difficultés.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accorder une subvention de 151 500,00 Frs (Fonction 922, Sous Fonction 2419, Article 65748).
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention ci-annexée.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Nadine PINSON